



PROCES-VERBAL

Commission Football Entreprise du Sud

Réunion du : mercredi 12 février 2025

Présidence : M. SANTELLI Joseph

Secrétaire : Mme GARDELLA Sandra (CD)

Présent(s) : MM AGOSTINI Thierry, CAMPINCHI Jean Laurent

Excusé(s) :

Assiste :

Ordre du jour :

- Tirage de la Coupe de Corse Football Entreprise
- Homologation des journées 1 à 13 du championnat R1 Football Entreprise

COUPE DE CORSE FOOTBALL ENTREPRISE

Clubs présents :

AJA, OCANA, PIETROSELLA, CALCATOGGIO, BASTELICA, POMPIER DU SUD.

Clubs absents excusés :

ST JEAN, TROTTEL, VAL DI PRUNELLI, UNIONE, VICU.

Equipes engagées pour la Coupe de Corse Football Entreprise :

AS TROTTEL, POMPIERS DU SUD, AJA, PIETROSELLA, OCANA, ST JEAN, VAL DI PRUNELLI, UNIONE SPURTIVA CORSICA, VICO, BASTELICA, CALCATOGGIO.

Les tirages du Tour de Cadrage, des $\frac{1}{4}$ et des $\frac{1}{2}$ Finales ont été effectués par M. SCALA Paul, il est le suivant :

TOUR DE CADRAGE :

Match1 : **OCANA / UNIONE le Jeudi 13 mars 2025** à 21h00 sur le terrain de Laurent Fiori à Eccica Suarella.

Match2 : **VAL DI PRUNELLI / BASTELICA le mercredi 12 mars 2025** à 21h00 sur le terrain Ange Camilli (Stiletto).

Match3 : **US VICU / AJA le jeudi 13 mars 2025** à 21h00 sur le terrain Ange Camilli (Stiletto).

$\frac{1}{4}$ DE FINALE :

Match4 : Vainqueur cadrage match2 / Pietrosella, **jour et terrain à définir.**

Match5 : Vainqueur cadrage3 / vainqueur cadrage1 le **vendredi 11 avril 2025** à 21h00 terrain à définir.

Match6 : **TROTTEL / ST JEAN le mercredi 09 avril 2025** à 21h00 sur le terrain de Ange Camilli (Stiletto).

Match7 : **POMPIERS SUD / CALCATOGGIO le jeudi 10 avril 2025** à 21h00 sur le terrain de Ange Camilli (<stiletto).

½ FINALES :

Match8 : vainqueur match 4 / Vainqueur match5, **jour et terrain à définir semaine du 19 mai 2025.**

Match9 : Vainqueur match6 / vainqueur match7, **jour et terrain à définir, semaine du 19 mai 2025.**

FINALE :

La Finale de la Coupe de Corse se déroulera le **samedi 7 juin 2025**, heure et terrain à définir.

Modalités de la Coupe de Corse :

La Commission rappelle aux clubs que lors de la Coupe de Corse, sont autorisés 3 doubles licenciés.

Les frais concernant les officiels sont partagés entre les deux clubs.

Jusqu'à la Finale en cas de match nul, tirs au but direct.

La FMI est obligatoire.

La Commission homologue les journées 1 à 13 du championnat R1 Football Entreprise.